

Année scolaire 2011-2012

Parcours

*Programme
D'INFORMATIQUE
Voie de spécialisation
informatique de gestion
(420.AA)*

*Sylvie Allard, aide pédagogique
Local 1001-6, poste tél 4237
allards@cdrummond.qc.ca
Département d'Informatique, local 2608, poste tél. 5550*

Table des matières

1. FINALITÉS ET BUTS DU PROGRAMME.....	4
Finalité du programme	
Buts généraux du programme	
Intentions éducatives	
2. DU DEC AU BAC.....	4
3. CONDITIONS D'ADMISSION.....	5
4. STATUT DE L'ÉTUDIANT.....	5
5. RECONNAISSANCE DE COURS (substitution ou équivalence)	5
6. INCOMPLET POUR UN COURS	6
7. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES.....	6
8. AIDE À LA RÉUSSITE	6-7
9...LES CENTRES D'AIDE.....	7
10. INCIDENCE D'UN ÉCHEC OU D'UN ABANDON D'UN COURS	8
11. LE PLAN DE COURS.....	8
12. RÉVISION DE NOTES.....	8
13. LE CALENDRIER SCOLAIRE.....	8
14. LE PORTAIL, ADRESSE COURRIEL ET COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC).....	9
15. EXIGENCES DE RÉUSSITE	9
16. RÉCUPÉRATION D'UN COURS ÉCHOUÉ	9
17. PLAGIAT OU FRAUDE.....	10
18. STRUCTURE DU PROGRAMME INFORMATIQUE.....	11 à 14
GRILLE DE COURS EN TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE.....	15-16
19. L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP) EN TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE.....	17
20. RÉGLES DE SANCTION DES ÉTUDES	17-18
21. LES COURS DE MISE À NIVEAU	18
Français mise à niveau	
Mathématiques (201-013-50 et 201-015-50)	
22. COURS CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS.....	19
23. COURS CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS.....	20

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages

Règlement pédagogique et leur incidence sur le cheminement scolaire

NOTE : L'ÉTUDIANT A LA RESPONSABILITÉ DE LIRE LES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PARCOURS

1. FINALITÉS ET BUTS DU PROGRAMME

Finalités du programme

Le programme Techniques de l'informatique au Cégep de Drummondville a comme voie de spécialisation *l'informatique de gestion*. Il vise à former des personnes aptes à exercer la profession de programmeur-analyste dans le domaine de la gestion. Les diplômés sont en mesure d'évoluer dans n'importe quel domaine de l'informatique : programmation d'applications, gestion de réseaux, formation, installation matérielle et logicielle, soutien technique et vente.

Buts généraux du programme

1. Répondre aux besoins d'entreprises aux activités variées;
2. Assurer la maintenance des logiciels en y apportant des améliorations fonctionnelles;
3. Jouer un rôle de personne ressource auprès des utilisateurs et des utilisatrices;
4. Effectuer des tâches liées à l'exploitation des environnements informatiques telles que l'installation et la configuration du matériel informatique, des tâches simples de gestion de réseaux d'envergure limitée et des tâches de soutien technique;
5. Maîtriser les habiletés liées à la communication, au travail d'équipe et aux relations interpersonnelles;

Intentions éducatives

1. Rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de remplir les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qu'elle comporte;
2. Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de la profession choisie;
3. Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
4. Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner les moyens de gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneurship.

2. DU DEC AU BAC

La durée normale du programme en Techniques de l'informatique est de trois ans soit six trimestres. Au terme de ses études, l'étudiant peut poursuivre sa formation à l'université et veuillez prendre note que certaines universités ont même des ententes DEC-BAC. Toutefois, l'étudiant devra ajouter certains cours spécifiques à son cheminement scolaire. Par exemple, si vous désirez poursuivre vos études à l'université, une séquence différente de cours en mathématiques vous est nécessaire. Si vous avez les TS ou SN 5^e sec. ou maths 536, vous pourrez choisir 3 cours parmi les suivants, en fonction des préalables fixés par l'université convoitée :

201-TC1-DM	Statistiques et probabilités (Formation spécifique en Techn. de l'informatique)
201-NYA-05	Calcul différentiel
201-NYB-05	Calcul intégral
201-NYC-05	Algèbre linéaire et vectorielle

Les cours 201-NYA-05, 201-NYB-05 et 201-NYC-05 peuvent être substitués au cours 201-TC1-DM ainsi qu'aux deux cours de formation complémentaire prévus au programme.

Si vous devez faire les TS ou SN 5^e sec. ou maths 536, vous devrez en faire la demande auprès de votre aide pédagogique afin de planifier votre cheminement. La conseillère en orientation est aussi disponible.

3. CONDITIONS D'ADMISSION

1. Satisfaire aux conditions générales d'admission au Cégep.
ET
2. Satisfaire aux conditions particulières du programme : TS ou SN 5^e sec. ou Mathématiques 526 (ou leurs équivalents).

La preuve de la réussite des conditions générales d'admission au collégial est exigée pour le 15 août en vue d'une admission demandée pour trimestre d'automne.

De plus, des exigences particulières d'admission sont imposées à certains étudiants :

- un cours de mise à niveau en français si les résultats obtenus au secondaire en Écriture (520) se situent entre 60% et 65% et en Français, note globale (506) entre 60% et 70% et moyenne générale de moins de 75%;
- un test pour juger de la maîtrise de la langue d'enseignement si les études secondaires ont été suivies dans une autre langue que le français. Le résultat au test peut mener à l'imposition d'une formation d'appoint particulière ou entraîner un refus d'admission;
- un test pour juger de la maîtrise de la langue anglaise si les études secondaires ont été suivies à l'extérieur du Canada;
- un étalement du programme d'études si la qualité du dossier scolaire l'exige;
- un programme d'encadrement particulier si les résultats obtenus au secondaire (MGS) sont inférieurs à 70%;
- un contrat d'études si vous avez échoué plus d'un cours à votre dernier trimestre au collégial ou si vous avez échoué deux fois le même cours.

Il est à noter que les étudiants soumis à un programme d'encadrement particulier (PEP) ou à un contrat d'études doivent signer un contrat. Tant que l'étudiant ne signe pas son contrat, il n'a pas accès à son horaire. Les contrats d'études sont imposés pour le trimestre en cours. L'évolution du dossier de réussite de l'étudiant sera prise en compte pour la suite. Les coordonnateurs des comités de programme seront informés, dès le début du trimestre, du nom des étudiants de leur programme qui sont visés par les contrats d'études.

3.1 Programme d'études amorcé au trimestre d'hiver

L'étudiant qui amorce un programme d'études à un trimestre d'hiver devra normalement prévoir un trimestre ou une année de plus que le temps normalement requis pour compléter ce programme.

5. STATUT DE L'ÉTUDIANT

Pour être reconnu à temps plein, l'étudiant doit être inscrit à quatre cours minimum ou suivre cent quatre-vingts heures de cours durant un trimestre (douze heures par trimestre). L'étudiant inscrit à moins de quatre cours ou qui suit moins de cent quatre-vingts heures de cours durant un trimestre aura un statut temps partiel.

À moins d'être déclaré en fin de DEC, des frais de scolarité sont exigés aux étudiants à temps partiel.

Toutefois, nous vous rappelons qu'un cours confirmé non fréquenté n'est pas considéré pour établir le statut temps plein.

5. RECONNAISSANCE DE COURS (substitution ou équivalence)

Certains cours réussis dans une autre version du programme ou dans un autre programme ou dans le même programme amorcé dans un autre établissement collégial ou dans le cadre d'une immersion en langue peuvent être comptabilisés. Le Règlement pédagogique et la PIEA donnent l'information quant à la procédure à suivre. En tout temps, l'étudiant peut consulter son aide pédagogique.

6. INCOMPLET POUR UN COURS

Il existe deux types d'incomplet : un incomplet permanent et un incomplet temporaire (article 4.8 de la PIEA).

- **incomplet temporaire** : La mention IT apparaît au bulletin d'études collégiales lorsqu'un étudiant qui, à cause de raisons majeures, ne peut respecter les délais relatifs à la *dernière évaluation*. Il peut alors se voir attribuer la mention «incomplet temporaire». L'incomplet temporaire de cours consiste en un délai exceptionnel accordé à un étudiant pour se voir attribuer la note finale d'un cours. La mention devra être remplacée par une note finale dans un délai fixé par l'enseignant, mais n'excédant pas un trimestre. Il s'agit d'une entente entre l'étudiant et l'enseignant. L'enseignant et l'étudiant doivent signer le formulaire prévu à cet effet.
- **incomplet permanent** : La mention IN apparaît au bulletin d'études collégiales lorsqu'elle traduit un cas de force majeure justifiant un incomplet permanent pour l'étudiant. L'étudiant doit s'adresser à son aide pédagogique afin de lui faire part de sa situation. Il lui remettra, alors, le formulaire «Rapport médical» qu'il devra faire compléter par le professionnel concerné. Lorsque le rapport médical, dûment rempli, est remis à l'aide pédagogique, ce dernier s'assure de faire le suivi auprès du registraire. Si tout est conforme la mention IN apparaît au dossier de l'étudiant.
La demande d'incomplet doit se faire à la session concernée par la mention IN.

La distinction entre les deux types d'incomplet ainsi que les règles et les procédures à suivre sont indiquées dans la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA, article 4.8) et le règlement pédagogique (article 8) .

7. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

En plus de bénéficier de cours de qualité, les étudiants du programme de techniques de l'informatique participeront à plusieurs activités éducatives : une expérience de robots programmables, un concours de programmation, la visite régulière des universités, la participation à des concours (Octas, Ordre des technologues, etc.), les visites dans les écoles secondaires, ainsi que la fréquentation du Centre d'aide sont autant d'activités qui enrichissent la formation des étudiants; de plus, les projets réalisés pour des entreprises et des stages de 10 semaines lors de la dernière session complètent leur formation au moyen d'un volet plus pratique.

8. AIDE À LA RÉUSSITE

Au Cégep de Drummondville, on met tout en oeuvre pour aider l'étudiant à développer son autonomie et la prise en charge de ses études. À différents niveaux, l'étudiant est identifié comme une personne qui agit sur sa formation. En effet, l'étudiant est appelé à faire ses démarches de façon autonome et responsable dans tous les gestes qu'il doit poser :

- dans sa démarche d'admission;
- dans le choix de son programme d'études;
- dans le choix de ses cours, lorsque requis;
- dans sa démarche d'information;
- dans la réalisation de ses apprentissages scolaires;
- dans sa demande d'aide lorsqu'il en a besoin;
- dans la planification de ses activités.

Comme la réussite est au cœur des priorités du Cégep de Drummondville, le Collège s'est doté d'un **Plan de réussite**. Un dépliant expliquant les grandes lignes de ce plan vous sera remis. Vous y trouverez les principaux objectifs du **Plan de réussite** et une liste des différentes personnes intervenant dans votre cheminement scolaire. N'hésitez pas à les consulter afin d'obtenir de l'aide.

Dans toutes ces actions, l'étudiant a la responsabilité initiale de faire ce qu'il a à faire dans le respect de certaines normes, dans des délais prescrits, selon des modalités déterminées. En un mot, il est appelé à poser des gestes de façon responsable dans la poursuite de ses fins. Nul besoin d'insister sur le fait que l'étudiant responsable peut s'éviter certaines déceptions, notamment en respectant les délais fixés. Le CÉGEP met à la disposition de l'étudiant **les ressources et les outils** lui facilitant ses démarches. C'est pour faciliter la compréhension du programme de l'étudiant, pour lui permettre de faire des choix éclairés, en connaissance de cause, que le document PARCOURS a été élaboré.

La Direction des études du Cégep de Drummondville met au service des étudiants différentes mesures d'aide à la réussite et à l'apprentissage. Des projets programme, un encadrement individualisé, l'inscription à un centre d'aide comptent parmi les moyens mis de l'avant par le collège pour soutenir les étudiants dans leur projet de formation.

Des projets programmes sont offerts aux étudiants afin de favoriser leur réussite. Les enseignants ont mis sur pied un **programme d'encadrement** qui offre à des étudiants en difficulté l'aide d'un **tuteur**. De plus, **les enseignants sont disponibles** pour recevoir les étudiants à leur bureau

Le **Centre d'information scolaire et professionnelle** est situé au local 1001. Le Centre est ouvert tous les jours de la semaine. Vous y trouvez des documents d'information sur les programmes d'études (au collégial, à l'université et au secondaire professionnel), le nom des établissements offrant la formation et les exigences spécifiques pour y être admis. **Les programmes d'études sont nombreux et variés. Les exigences liées à l'admission peuvent varier d'un établissement à l'autre. L'étudiant a la responsabilité de s'informer.**

L'**aide pédagogique** responsable du programme et la **conseillère en orientation** sont des ressources précieuses. N'hésitez pas à vous y référer.

Le **Centre d'apprentissage intégré (local 2207)** regroupe les services de la bibliothèque, de l'audiovidéothèque, de l'atelier multimédia et production, de l'emprunt de matériel audiovisuel, ainsi que six centres d'aides. Sa mission est d'offrir un service de soutien à l'apprentissage aux étudiants du Cégep de Drummondville. Un personnel qualifié est disponible pour aider les étudiants.

8.1 Étalement volontaire de programme

Un étudiant peut demander un étalement de son programme d'études sur un trimestre ou une année de plus que le temps normalement requis. L'étalement du programme peut aider certaines personnes qui ont des responsabilités familiales, des difficultés d'apprentissage, des obligations personnelles à mieux organiser leur temps d'études et ainsi se placer dans une situation favorable à leur réussite.

9. LES CENTRES D'AIDE:

- < en français local 2207
- < en mathématiques local 2207
- < en méthodologie du travail intellectuel local 2207
- < en langues local 2207
- < en sciences humaines..... local 2207
- < en sciences local 2207

10. INCIDENCE D'UN ÉCHEC OU D'UN ABANDON D'UN COURS

Le Cégep encourage l'étudiant à persévérer dans ses études. Cependant, l'étudiant a la possibilité d'abandonner certains cours en respectant les dates prévues pour les abandons. Toutefois, l'étudiant a l'obligation de conserver au minimum un cours de formation générale ainsi qu'un cours de formation spécifique à son programme d'études.

Des situations particulières (ex : échec, abandon, incomplet, etc.) peuvent entraîner un retard dans le cheminement ou la fin de D.E.C. de l'étudiant. Afin d'éviter de retarder d'un trimestre, voire d'une année, la fin de ses études, l'étudiant peut alors décider de suivre un cours par correspondance ou un cours d'été. Pour cet étudiant, le Cégep de Drummondville offre à toutes les sessions, incluant la session d'été, la possibilité de s'inscrire à des cours par correspondance. De plus, bien que le Cégep de Drummondville n'offre pas en ses lieux de cours d'été, il est tout de même possible de suivre un tel cours dans un autre collège (ex : Cégep de Sherbrooke, Cégep de Trois-Rivières, Cégep de St-Hyacinthe, etc.). Dans les deux cas, il s'agira d'un cours suivi en commandite et qui sera reconnu par notre collège.

Enfin, pour connaître les modalités et les frais d'inscription à un cours d'été ou par correspondance, l'étudiant doit obligatoirement rencontrer l'aide pédagogique de son programme d'études.

La date limite d'abandon est le dernier jour ouvrable précédent le 20 septembre pour le trimestre d'automne et le 15 février pour le trimestre d'hiver. Tout cours abandonné après les dates limites sera considéré comme échoué.

11. LE PLAN DE COURS

Le plan de cours est présenté dès le premier cours. Le plan de cours donne des précisions sur la place du cours dans le programme, le contenu du cours, les activités d'apprentissage, les modalités d'évaluation, la pondération accordée à chacune des évaluations, les moments prévus pour les évaluations, les exigences quant à la présence et à la participation au cours, notamment.

12. RÉVISION DE NOTE EN COURS DE TRIMESTRE

L'étudiant peut, s'il le désire, obtenir une révision de l'évaluation d'un travail ou d'un examen. Toutefois, les règles diffèrent selon que cette demande s'effectue en cours de trimestre ou à la fin de ce dernier.

Pour une **révision de note en cours de trimestre**, les modalités changent selon le cours auquel l'étudiant est inscrit. Il devra donc se référer au plan de cours qui présente normalement la démarche à suivre. Sinon, il peut se référer à la PDEA (Politique départementale d'évaluation des apprentissages) à laquelle se rattache le cours pour lequel il demande une révision. De façon générale, la demande de révision de note se fait auprès de l'enseignant du cours visé. Si la réponse de l'enseignant n'est pas à la satisfaction de l'étudiant et qu'il se croit toujours lésé dans ses droits, il peut amener sa demande de révision de note auprès du coordonnateur de département concerné qui voit, alors, à former un comité.

Pour une **révision de note finale**, les modalités sont identiques peu importe le programme auquel l'étudiant est inscrit. Ce dernier doit donc se référer à l'article 4.6 de la PIEA (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages). Par ailleurs, les règles et procédures sont clairement présentées sous l'article 10 du règlement pédagogique numéro 3.

13. LE CALENDRIER SCOLAIRE

Le calendrier scolaire présente notamment les dates du début et de fin du trimestre, du début et de fin de la période d'examens, la date limite pour abandonner un cours, la semaine de mise à jour et de lecture. Le calendrier scolaire est présenté dans l'**Agenda guide** remis aux étudiants en début d'année scolaire ou sur le site du Cégep de Drummondville : www.cdummond.qc.ca puis cliquez sur calendrier et calendrier scolaire.

14. LE PORTAIL, ADRESSE COURRIEL ET COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC)

Le Cégep de Drummondville utilise le portail du Cégep de Drummondville, service en ligne, disponible aux étudiants à l'adresse suivante : <http://cdrummond.omnivox.ca/intr>. L'étudiant s'y réfère pour le choix de cours, la consultation et la remise de l'horaire, la modification de l'horaire, la grille de cheminement, les résultats aux évaluations, la fréquentation scolaire, le dossier personnel, le relevé de notes. D'autres modules pourraient s'ajouter.

Les étudiants ont aussi accès à **Repères**. Ce site contient des informations très utiles pour l'étudiant qui souhaite s'informer sur les programmes d'études, les professions, les établissements scolaires et le marché du travail.

Adresse courriel

Nous vous rappelons que le cégep a attribué à chaque étudiant une adresse courriel. Toute communication venant du personnel du cégep se fera par le biais de cette adresse courriel ou par MIO. Par conséquent, il est important de relever ton courriel de manière régulière.

COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC)

La CRC est utilisée par les universités lorsqu'une sélection s'impose principalement en raison du contingentement.

La CRC combine pour **chaque** cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe et un indicateur de la force relative de ce groupe.

Les cours échoués à un premier trimestre d'inscription au collégial ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

14.1 INSCRIPTION D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE

L'étudiant utilise le *Portail* pour procéder à son inscription pour un trimestre. La proposition de choix de cours pour le trimestre est normalement transmise en octobre, en vue du trimestre d'hiver et en mars, en vue du trimestre d'automne. L'étudiant doit confirmer les cours transmis en respectant les dates indiquées. La confirmation de la proposition de choix de cours se fait même si l'étudiant envisage un changement de programme. Le changement de programme s'effectue par la suite, lors d'une rencontre avec l'aide pédagogique.

15. EXIGENCES DE RÉUSSITE

Le Cégep considère que l'étudiant ne satisfait pas aux exigences de réussite fixées lorsqu'il rencontre l'une des difficultés suivantes :

- a) il échoue un cours pour la deuxième fois;
- b) il échoue plus d'un cours, mais moins de la moitié des cours auxquels il est inscrit;
- c) il échoue la moitié ou plus de la moitié des cours auxquels il est inscrit à une session donnée.

L'étudiant devra s'engager par écrit, en signant un contrat d'étude, à respecter les mesures d'encadrement qui lui sont imposées. La signature du contrat d'étude est obligatoire pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études.
(règlement pédagogique # 3)

16. RÉCUPÉRATION D'UN COURS ÉCHOUÉ

La récupération d'un cours échoué permet, sous certaines conditions, d'offrir une partie de cours à l'étudiant, qui, en l'absence de cette mesure, devrait reprendre le cours dans son entier en raison d'un échec. L'étudiant devrait consulter son aide pédagogique pour connaître les modalités pour se prévaloir de cette mesure.

Règlement pédagogique, art. 13

17. PLAGIAT OU FRAUDE

Le plagiat est un acte malhonnête grave. L'étudiant qui se livre à des activités de plagiat ou de fraude est passible de sanctions.

Le Cégep considère comme plagiat ou fraude :

- a) le copiage intégral ou partiel d'un texte, d'un document (travail, rapport de laboratoire, livre, document disponible dans Internet...) ou d'une œuvre réalisée par une autre personne;
- b) l'exposition de façon substantielle, d'idées similaires à celles présentées dans des travaux réalisés par un autre étudiant ou d'un texte publié de façon physique ou électronique, en modifiant légèrement la forme de présentation ou la phraséologie;
- c) l'utilisation, pendant une évaluation, de tout moyen électronique de transmission, d'enregistrement ou de réception d'information non autorisé par l'enseignant;
- d) la possession ou l'utilisation pendant un examen, de toute forme de documentation non autorisée;
- e) l'utilisation pendant un examen, de la copie d'examen d'un autre étudiant;
- f) l'obtention de toute aide non autorisée qu'elle soit électronique, collective ou individuelle;
- g) l'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui en le faisant passer pour le sien;
- h) la substitution de personne lors d'un travail ou d'un examen faisant l'objet d'une évaluation;
- i) toute autre pratique malhonnête qui a pour objet de se procurer un avantage injuste lors d'une évaluation;
- j) toute autre pratique malhonnête qui a pour objet de procurer à une autre personne un avantage injuste lors d'une évaluation.

Pour une première offense, l'étudiant se voit attribuer la note zéro pour le travail ou l'examen. Dans le cas d'une récidive, la direction des études prendra les sanctions nécessaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion du cégep.

18. STRUCTURE DU PROGRAMME INFORMATIQUE

Un programme de diplôme d'études collégiales comprend 4 composantes :

A. Une composante de formation générale commune

- ◆ langue d'enseignement et littérature ----- ☞ 7 1/3 unités, 3 cours
- ◆ langue seconde (anglais) ----- ☞ 2 unités, 1 cours
- ◆ philosophie ----- ☞ 4 1/3 unités, 2 cours
- ◆ éducation physique ----- ☞ 3 unités, 3 cours

B. Une composante de formation générale propre

- ◆ langue d'enseignement et littérature ----- ☞ 2 unités, 1 cours
- ◆ langue seconde (anglais) ----- ☞ 2 unités, 1 cours
- ◆ philosophie ----- ☞ 2 unités, 1 cours

C. Une composante de formation générale complémentaire

- ◆ choix d'activités d'apprentissage dans deux domaines permis ou dans les deux ensembles d'un même domaine. ----- ☞ 4 unités, 2 cours

TOTAL EN FORMATION GÉNÉRALE ----- ☞ 26 2/3 unités, 14 cours

D. Une composante de la formation spécifique

Une composante de formation spécifique au programme d'études pour un nombre de 65 unités (31 cours).

La formation générale est partie intégrante de tous les programmes de DEC à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

LA FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

La formation générale commune est similaire pour tous les programmes de diplôme d'études collégiales (DEC). Elle totalise 16 2/3 unités (9 cours) réparties comme suit :

- ◆ 3 cours de français, langue d'enseignement et littérature;
- ◆ 2 cours de philosophie;
- ◆ 1 cours d'anglais;
- ◆ 3 cours d'éducation physique.

A. Le français, langue d'enseignement et littérature

- ◆ 601-101-MQ Écriture et littérature
Objectif 4EF0 : Analyser des textes littéraires ;
- ◆ 601-102-MQ Littérature et imaginaire
Objectif 4EF1 : Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés ;
- ◆ 601-103-MQ Littérature québécoise
Objectif 4EF2 : Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Pour accéder au cours suivant, l'étudiant doit avoir réussi le cours précédent.

B. La philosophie

- ◆ 340-101-MQ Philosophie et rationalité
Objectif 4PH0 : Traiter d'une question philosophique ;
- ◆ 340-102-MQ L'être humain
Objectif 4PH1 : Discuter des conceptions philosophique de l'être humain.

Le premier cours est préalable au second.

C. L'anglais, langue seconde

L'objectif général visé est d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Les résultats obtenus au secondaire déterminent le niveau de classement de l'étudiant.

- ◆ 604-100-MQ Anglais de base (niveau 1)
Objectif 4SA0 : Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- OU ◆ 604-101-MQ Langue anglaise et communication (niveau 2)
Objectif 4SA1 : Communiquer en anglais avec une certaine aisance;
- OU ◆ 604-102-MQ Langue anglaise et culture (niveau 3)
Objectif 4SA2 : Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires;
- OU ◆ 604-103-MQ Culture anglaise et littérature (niveau 4)
Objectif 4SA3 : Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

D. L'éducation physique

- ◆ 109-101-MQ Activité physique et santé
Objectif 4EP0 : Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé;
- ◆ 109-102-MQ Activité physique et efficacité
Objectif 4EP1 : Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique;
- ◆ 109-103-MQ Activité physique et autonomie
Objectif 4EP2 : Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Les deux premiers cours sont préalables au troisième cours.

Le document Parcours Éducation physique présente la description des différents cours offerts. À noter : le nombre d'étudiants inscrits détermine si le cours offert sera donné. De plus, certains cours sont contingentés.

Le portail permet à l'étudiant d'avoir une brève description des cours offerts en éducation physique.

LA FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

La formation générale propre propose des activités d'apprentissage en lien avec le champ d'études. Les cours de formation générale propre sont suivis après la réussite des cours de formation générale commune. Ils totalisent 6 unités (3 cours) ainsi répartis :

- ◆ 1 cours de langue d'enseignement et littérature
- ◆ 1 cours de langue seconde (anglais)
- ◆ 1 cours de philosophie

A. Langue d'enseignement et littérature

- ◆ Objectif 4EFP : Produire différents types de discours oraux et écrits.

B. Anglais, langue seconde

Le niveau du cours de formation générale propre en anglais dépend du niveau du cours de formation générale commune suivi par l'étudiant. Normalement, les étudiants poursuivent leurs apprentissages de l'anglais selon le même niveau. Toutefois, les étudiants du profil Langues modernes progressent plus rapidement à ce niveau.

(Objectif 4SAR ou 4SAS)

- ◆ Objectif 4SAP : Communiquer en anglais de façon simple, en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 1)
- OU ◆ Objectif 4SAQ : Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 2)
- OU ◆ Objectif 4SAR : Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 3)
- OU ◆ Objectif 4SAS : Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours. (niveau 4)

C. Philosophie (préalable relatif : 340-102-MQ L'être humain)

Objectif 4PHP : Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.

LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Les étudiants inscrits à un programme menant au DEC doivent réussir 2 cours de formation générale complémentaire. Le but de la formation générale complémentaire est de mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux de la formation spécifique prévus à son programme d'études.

A. L'offre de cours de formation générale complémentaire est regroupée à l'intérieur de 5 domaines:

Domaine 1 : Sciences humaines

- ◆ Objectif 000V : Situer l'apport particulier des Sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1).
- ◆ Objectif 000W : Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux Sciences humaines (ensemble 2).

Domaine 2 : Culture scientifique et technologique

- ◆ Objectif 000X : Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1).
- ◆ Objectif 000Y : Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).

Domaine 3 : Langue moderne

- ◆ Objectif 000Z : Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1).
- ◆ Objectif 0010 : Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2).
- ◆ Objectif 0067 : Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).

Domaine 5 : Art et esthétique

- ◆ Objectif 0013 : Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1)
- ◆ Objectif 0014 : Réaliser une production artistique (ensemble 2)

Domaine 6 : Problématiques contemporaines

- ◆ Objectif 021L : Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- ◆ Objectif 021M : Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

L'étudiant peut choisir ses cours complémentaires dans deux domaines différents ou dans un même domaine. L'étudiant qui choisit un seul domaine doit suivre un cours de l'ensemble 1 et un cours de l'ensemble 2.

La liste et la description des cours de formation complémentaire offerts dans chacun des domaines sont fournies dans le document Parcours, cours complémentaire.

À noter : le nombre d'étudiants inscrits à un cours offert déterminera si le cours sera donné. De plus, certains cours sont contingentés.

Le Portail permet à l'étudiant d'avoir une brève description des cours complémentaires offerts.

TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE 420.A0

Cohorte 2011

Révision novembre 2010

C = Compétence

P = Théorie, laboratoire, travail à la maison

U = Unités

<p>1^{er} TRIMESTRE (29 pér. H-C, total 43 pér.) C P U</p> <p>Formation générale commune</p> <table border="0"> <tr> <td>109-101-MQ</td> <td>Activité phys. et santé</td> <td>4EP0</td> <td>1-1-1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>340-101-MQ</td> <td>Philo et rationalité</td> <td>4PH0</td> <td>3-1-3</td> <td>2.33</td> </tr> <tr> <td>601-101-MQ</td> <td>Écriture & littérature</td> <td>4EF0</td> <td>2-2-3</td> <td>2.33</td> </tr> </table> <p>Formation spécifique</p> <table border="0"> <tr> <td>201-TC2-DM</td> <td>Mathématique appliq.</td> <td>016P</td> <td>2-2-2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>420-FT1-DM</td> <td>Fonction travail info.</td> <td>016N</td> <td>1-2-0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>420-PRA-DM</td> <td>Algorithmes et prog.</td> <td>016W</td> <td>3-3-3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>016S</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>420-SE1-DM</td> <td>Système d'exploitation I</td> <td>016Q</td> <td>2-1-1</td> <td>1.33</td> </tr> <tr> <td>420-CM1-DM</td> <td>Outils multimédia</td> <td>0178</td> <td>0-3-1</td> <td>1.33</td> </tr> </table>	109-101-MQ	Activité phys. et santé	4EP0	1-1-1	1	340-101-MQ	Philo et rationalité	4PH0	3-1-3	2.33	601-101-MQ	Écriture & littérature	4EF0	2-2-3	2.33	201-TC2-DM	Mathématique appliq.	016P	2-2-2	2	420-FT1-DM	Fonction travail info.	016N	1-2-0	1	420-PRA-DM	Algorithmes et prog.	016W	3-3-3	3			016S			420-SE1-DM	Système d'exploitation I	016Q	2-1-1	1.33	420-CM1-DM	Outils multimédia	0178	0-3-1	1.33	<p>2^e TRIMESTRE (28 pér. H-C, total 46 pér.) C P U</p> <p>Formation générale commune</p> <table border="0"> <tr> <td>109-102-MQ</td> <td>Activité phys. et eff.</td> <td>4EP1</td> <td>0-2-1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>* 340-102-MQ</td> <td>L'être humain</td> <td>4PH1</td> <td>3-0-3</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>* 601-102-MQ</td> <td>Littérature & imag.</td> <td>4EF1</td> <td>3-1-3</td> <td>2.33</td> </tr> <tr> <td>604-10X-MQ</td> <td>Langue seconde</td> <td></td> <td>2-1-3</td> <td>2</td> </tr> </table> <p>(compétence 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3)</p> <p>Formation spécifique</p> <table border="0"> <tr> <td>401-TC1-DM</td> <td>Système info. entrep.</td> <td>0172</td> <td>2-1-1</td> <td>1.33</td> </tr> <tr> <td>* 420-CN1-DM</td> <td>Projet internet I</td> <td>017D</td> <td>1-3-2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>* 420-BD1-DM</td> <td>Base de données I</td> <td>0175</td> <td>1-2-2</td> <td>1.67</td> </tr> <tr> <td>* 420-PRS-DM</td> <td>Progr. Structurée</td> <td>016S</td> <td>3-3-3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>0170</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	109-102-MQ	Activité phys. et eff.	4EP1	0-2-1	1	* 340-102-MQ	L'être humain	4PH1	3-0-3	2	* 601-102-MQ	Littérature & imag.	4EF1	3-1-3	2.33	604-10X-MQ	Langue seconde		2-1-3	2	401-TC1-DM	Système info. entrep.	0172	2-1-1	1.33	* 420-CN1-DM	Projet internet I	017D	1-3-2	2	* 420-BD1-DM	Base de données I	0175	1-2-2	1.67	* 420-PRS-DM	Progr. Structurée	016S	3-3-3	3			0170		
109-101-MQ	Activité phys. et santé	4EP0	1-1-1	1																																																																																							
340-101-MQ	Philo et rationalité	4PH0	3-1-3	2.33																																																																																							
601-101-MQ	Écriture & littérature	4EF0	2-2-3	2.33																																																																																							
201-TC2-DM	Mathématique appliq.	016P	2-2-2	2																																																																																							
420-FT1-DM	Fonction travail info.	016N	1-2-0	1																																																																																							
420-PRA-DM	Algorithmes et prog.	016W	3-3-3	3																																																																																							
		016S																																																																																									
420-SE1-DM	Système d'exploitation I	016Q	2-1-1	1.33																																																																																							
420-CM1-DM	Outils multimédia	0178	0-3-1	1.33																																																																																							
109-102-MQ	Activité phys. et eff.	4EP1	0-2-1	1																																																																																							
* 340-102-MQ	L'être humain	4PH1	3-0-3	2																																																																																							
* 601-102-MQ	Littérature & imag.	4EF1	3-1-3	2.33																																																																																							
604-10X-MQ	Langue seconde		2-1-3	2																																																																																							
401-TC1-DM	Système info. entrep.	0172	2-1-1	1.33																																																																																							
* 420-CN1-DM	Projet internet I	017D	1-3-2	2																																																																																							
* 420-BD1-DM	Base de données I	0175	1-2-2	1.67																																																																																							
* 420-PRS-DM	Progr. Structurée	016S	3-3-3	3																																																																																							
		0170																																																																																									
<p>3^e TRIMESTRE (32 pér. H-C, total 52 pér.) C P U</p> <p>Formation générale commune</p> <table border="0"> <tr> <td>* 109-103-MQ</td> <td>Activité phys. & auton.</td> <td>4EP2</td> <td>1-1-1</td> <td>1</td> </tr> </table> <p>Formation générale propre</p> <table border="0"> <tr> <td>* 601-103-MQ</td> <td>Littérature québécoise</td> <td>4EF2</td> <td>3-1-4</td> <td>2.67</td> </tr> <tr> <td>* 604-FPX-DM</td> <td>Langue seconde</td> <td></td> <td>2-1-3</td> <td>2</td> </tr> </table> <p>(compétence 4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS)</p> <p>Formation spécifique</p> <table border="0"> <tr> <td>201-TC1-DM</td> <td>Statistiques et probab.</td> <td>016P</td> <td>3-2-2</td> <td>2.33</td> </tr> <tr> <td>243-TC1-DM</td> <td>Init. Ordin. & composant.</td> <td>016R</td> <td>1-2-1</td> <td>1.33</td> </tr> <tr> <td>420-SE2-DM</td> <td>Système d'exploitation II</td> <td>016Q</td> <td>2-2-2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>* 420-PR3-DM</td> <td>Progr. Orient. objet. I</td> <td>016T</td> <td>1-2-2</td> <td>1.67</td> </tr> <tr> <td>* 420-SD2-DM</td> <td>Structures de données</td> <td>0170</td> <td>2-3-3</td> <td>2.67</td> </tr> <tr> <td>* 420-UC1-DM</td> <td>Interface utilisateur</td> <td>016X</td> <td>1-2-2</td> <td>1.67</td> </tr> </table>	* 109-103-MQ	Activité phys. & auton.	4EP2	1-1-1	1	* 601-103-MQ	Littérature québécoise	4EF2	3-1-4	2.67	* 604-FPX-DM	Langue seconde		2-1-3	2	201-TC1-DM	Statistiques et probab.	016P	3-2-2	2.33	243-TC1-DM	Init. Ordin. & composant.	016R	1-2-1	1.33	420-SE2-DM	Système d'exploitation II	016Q	2-2-2	2	* 420-PR3-DM	Progr. Orient. objet. I	016T	1-2-2	1.67	* 420-SD2-DM	Structures de données	0170	2-3-3	2.67	* 420-UC1-DM	Interface utilisateur	016X	1-2-2	1.67	<p>4^e TRIMESTRE (31 pér. H-C, total 52 pér.) CP U</p> <p>Formation générale commune</p> <table border="0"> <tr> <td>* 340-400-DM</td> <td>Éthique et politique</td> <td>4PHP</td> <td>3-0-3</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>* 601-400-DM</td> <td>Français prog. gest.</td> <td>4 EFP</td> <td>2-2-2</td> <td>2</td> </tr> </table> <p>Formation spécifique</p> <table border="0"> <tr> <td>* 420-BD2-DM</td> <td>Base de données II</td> <td>0175</td> <td>0-4-3</td> <td>2.33</td> </tr> <tr> <td>* 420-CS1-DM</td> <td>Concept. de systèm.</td> <td>0173</td> <td>2-3-3</td> <td>2.67</td> </tr> <tr> <td>* 420-PRB-DM</td> <td>Progr. Orient. objet II</td> <td>016T</td> <td>2-3-3</td> <td>2.67</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>0174</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>420-REA-DM</td> <td>Réseaux I</td> <td>0174</td> <td>2-2-2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>420-DC1-DM</td> <td>Documentation info.</td> <td>016U</td> <td>1-2-2</td> <td>1.67</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>016Z</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>Formation générale complémentaire (Cours des domaines 1-2-3-5-6) 3-0-3 2 ou 2-1-3 (Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010 ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M)</p>	* 340-400-DM	Éthique et politique	4PHP	3-0-3	2	* 601-400-DM	Français prog. gest.	4 EFP	2-2-2	2	* 420-BD2-DM	Base de données II	0175	0-4-3	2.33	* 420-CS1-DM	Concept. de systèm.	0173	2-3-3	2.67	* 420-PRB-DM	Progr. Orient. objet II	016T	2-3-3	2.67			0174			420-REA-DM	Réseaux I	0174	2-2-2	2	420-DC1-DM	Documentation info.	016U	1-2-2	1.67			016Z		
* 109-103-MQ	Activité phys. & auton.	4EP2	1-1-1	1																																																																																							
* 601-103-MQ	Littérature québécoise	4EF2	3-1-4	2.67																																																																																							
* 604-FPX-DM	Langue seconde		2-1-3	2																																																																																							
201-TC1-DM	Statistiques et probab.	016P	3-2-2	2.33																																																																																							
243-TC1-DM	Init. Ordin. & composant.	016R	1-2-1	1.33																																																																																							
420-SE2-DM	Système d'exploitation II	016Q	2-2-2	2																																																																																							
* 420-PR3-DM	Progr. Orient. objet. I	016T	1-2-2	1.67																																																																																							
* 420-SD2-DM	Structures de données	0170	2-3-3	2.67																																																																																							
* 420-UC1-DM	Interface utilisateur	016X	1-2-2	1.67																																																																																							
* 340-400-DM	Éthique et politique	4PHP	3-0-3	2																																																																																							
* 601-400-DM	Français prog. gest.	4 EFP	2-2-2	2																																																																																							
* 420-BD2-DM	Base de données II	0175	0-4-3	2.33																																																																																							
* 420-CS1-DM	Concept. de systèm.	0173	2-3-3	2.67																																																																																							
* 420-PRB-DM	Progr. Orient. objet II	016T	2-3-3	2.67																																																																																							
		0174																																																																																									
420-REA-DM	Réseaux I	0174	2-2-2	2																																																																																							
420-DC1-DM	Documentation info.	016U	1-2-2	1.67																																																																																							
		016Z																																																																																									
<p>5^e TRIMESTRE (30 pér. H-C, total 46 pér.) C P U</p> <p>Formation spécifique</p> <table border="0"> <tr> <td>350-TC1-DM</td> <td>Interaction communicat.</td> <td>016V</td> <td>1-2-2</td> <td>1.67</td> </tr> <tr> <td>* 420-REB-DM</td> <td>Réseaux II</td> <td>0174</td> <td>3-3-3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>* 420-DD1-DM</td> <td>Outils de dével. d'appl.</td> <td>017C</td> <td>1-3-2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>* 420-DM1-DM</td> <td>Dével. & mise en œuvre I</td> <td>017B</td> <td>3-7-4</td> <td>4.67</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>017C</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>* 420-CN2-DM</td> <td>Projet internet II</td> <td>017D</td> <td>1-3-2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>017A</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>Formation générale complémentaire (Cours des domaines 1-2-3-5-6) 3-0-3 2 ou 2-1-3 (Compétence 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010 ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M)</p>	350-TC1-DM	Interaction communicat.	016V	1-2-2	1.67	* 420-REB-DM	Réseaux II	0174	3-3-3	3	* 420-DD1-DM	Outils de dével. d'appl.	017C	1-3-2	2	* 420-DM1-DM	Dével. & mise en œuvre I	017B	3-7-4	4.67			017C			* 420-CN2-DM	Projet internet II	017D	1-3-2	2			017A			<p>6^e TRIMESTRE (26 pér. H-C, total 36 pér.) CP U</p> <p>Formation spécifique</p> <table border="0"> <tr> <td>* 420-TE1-DM</td> <td>Soutien techn. info.</td> <td>0179</td> <td>1-2-2</td> <td>1.67</td> </tr> <tr> <td>* 420-DM2-DM</td> <td>Dével. & mise œuv. II</td> <td>017A</td> <td>1-3-2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>0171</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>0176</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>0177</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>* 420-EMT-DM</td> <td>Expér. milieu trav. I</td> <td>017C</td> <td>0-8-2</td> <td>3.33</td> </tr> <tr> <td>* 420-GP2-DM</td> <td>Gestion de projets</td> <td>016Y</td> <td>1-2-2</td> <td>1.67</td> </tr> <tr> <td>* 420-MDT-DM</td> <td>Expér. Milieu trav. II (ESP)</td> <td>017C</td> <td>0-8-2</td> <td>3.33</td> </tr> </table>	* 420-TE1-DM	Soutien techn. info.	0179	1-2-2	1.67	* 420-DM2-DM	Dével. & mise œuv. II	017A	1-3-2	2			0171					0176					0177			* 420-EMT-DM	Expér. milieu trav. I	017C	0-8-2	3.33	* 420-GP2-DM	Gestion de projets	016Y	1-2-2	1.67	* 420-MDT-DM	Expér. Milieu trav. II (ESP)	017C	0-8-2	3.33															
350-TC1-DM	Interaction communicat.	016V	1-2-2	1.67																																																																																							
* 420-REB-DM	Réseaux II	0174	3-3-3	3																																																																																							
* 420-DD1-DM	Outils de dével. d'appl.	017C	1-3-2	2																																																																																							
* 420-DM1-DM	Dével. & mise en œuvre I	017B	3-7-4	4.67																																																																																							
		017C																																																																																									
* 420-CN2-DM	Projet internet II	017D	1-3-2	2																																																																																							
		017A																																																																																									
* 420-TE1-DM	Soutien techn. info.	0179	1-2-2	1.67																																																																																							
* 420-DM2-DM	Dével. & mise œuv. II	017A	1-3-2	2																																																																																							
		0171																																																																																									
		0176																																																																																									
		0177																																																																																									
* 420-EMT-DM	Expér. milieu trav. I	017C	0-8-2	3.33																																																																																							
* 420-GP2-DM	Gestion de projets	016Y	1-2-2	1.67																																																																																							
* 420-MDT-DM	Expér. Milieu trav. II (ESP)	017C	0-8-2	3.33																																																																																							

TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE 420.A0
Cohorte 2011 (RÉVISION NOVEMBRE 2010)

A. Contenu du programme (44 cours – 91 2/3 unités):

Une composante de **formation générale commune** à tous les programmes d'études :

Langue d'enseignement et littérature (compétences 4EF0, 4EF1, 4EF2)	: 7 1/3 unités (3 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	: 2 unités (1 cours)
Philosophie (compétences 4PH0, 4PH1)	: 4 1/3 unités (2 cours)
Éducation physique (compétences 4EP0, 4EP1, 4EP2)	: 3 unités (3 cours)

Une composante de **formation générale propre** au programme d'études :

Français des sciences de la personne (compétence 4EFP)	: 2 unités (1 cours)
Langue seconde (fonction du classement)	: 2 unités (1 cours)
Philosophie des sciences de la personne (compétence 4PHP)	: 2 unités (1 cours)

Une composante de **formation générale complémentaire** aux autres composantes du programme d'études :

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">Domaine 1</td> <td style="width: 40%;">: sciences humaines (compét. 000V ou 000W)</td> <td rowspan="4" style="width: 50%; vertical-align: top;">2 cours (4 unités) choisis dans un ou deux des quatre domaines permis. Pour un même domaine, les cours doivent permettre l'atteinte d'une compétence différente.</td> </tr> <tr> <td>Domaine 2</td> <td>: culture scientifique et technologique (compét. 000X ou 000Y)</td> </tr> <tr> <td>Domaine 3</td> <td>: langue moderne (compét. 000Z ou 0010 ou 0067)</td> </tr> <tr> <td>Domaine 5</td> <td>: arts et esthétique (compét. 0013 ou 0014)</td> </tr> <tr> <td>Domaine 6</td> <td>: problématiques contemporaines (compét. 021L ou 021M)</td> <td></td> </tr> </table>	Domaine 1	: sciences humaines (compét. 000V ou 000W)	2 cours (4 unités) choisis dans un ou deux des quatre domaines permis. Pour un même domaine, les cours doivent permettre l'atteinte d'une compétence différente.	Domaine 2	: culture scientifique et technologique (compét. 000X ou 000Y)	Domaine 3	: langue moderne (compét. 000Z ou 0010 ou 0067)	Domaine 5	: arts et esthétique (compét. 0013 ou 0014)	Domaine 6	: problématiques contemporaines (compét. 021L ou 021M)		
Domaine 1	: sciences humaines (compét. 000V ou 000W)	2 cours (4 unités) choisis dans un ou deux des quatre domaines permis. Pour un même domaine, les cours doivent permettre l'atteinte d'une compétence différente.											
Domaine 2	: culture scientifique et technologique (compét. 000X ou 000Y)												
Domaine 3	: langue moderne (compét. 000Z ou 0010 ou 0067)												
Domaine 5	: arts et esthétique (compét. 0013 ou 0014)												
Domaine 6	: problématiques contemporaines (compét. 021L ou 021M)												

Une composante de **formation spécifique au programme d'études** pour un nombre total de 30 cours (65 unités).

Ces cours visent à permettre l'atteinte des compétences :

<p>016N Analyser les fonctions de travail</p> <p>016P Résoudre des problèmes mathématiques et statistiques en informatique</p> <p>016Q Mettre à profit les possibilités d'un système d'exploitation propre à une station de travail.</p> <p>016R Installer des éléments physiques et logiques dans une station de travail</p> <p>016S Exploiter un langage de programmation structurée.</p> <p>016T Appliquer une approche de développement par objets.</p> <p>016U Effectuer la recherche d'information.</p> <p>016V Interagir et communiquer dans des situations de travail variées.</p> <p>016W Produire des algorithmes.</p> <p>016X Produire une interface utilisateur.</p> <p>016Y Planifier et gérer des activités de travail.</p> <p>016Z Assurer la production et la gestion de documents.</p> <p>0170 Organiser et exploiter des données.</p>	<p>0171 Corriger des programmes.</p> <p>0172 Analyser les caractéristiques de systèmes d'information d'entreprises Variées en vue de la formulation de solutions informatiques.</p> <p>0173 Développer des modèles conceptuels selon l'approche structurée.</p> <p>0174 Mettre à profit les possibilités d'un environnement informatique en réseau.</p> <p>0175 Créer et exploiter des bases de données.</p> <p>0176 Apporter des améliorations fonctionnelles à une application.</p> <p>0177 Assurer la qualité d'une application.</p> <p>0178 Utiliser des outils de traitements multimédias.</p> <p>0179 Assurer soutien technique et formation aux utilisatrices et utilisateurs.</p> <p>017A Mettre en œuvre une application.</p> <p>017B Concevoir et dével. une application dans un environnem. de base de données.</p> <p>017C Concevoir et dével. une application dans un environnem. graphique.</p> <p>017D Concevoir et dével. une application hypermédia dans des réseaux internes et mondiaux.</p>
---	---

B. Les règles de sanction des études stipulent : qu'un diplôme d'études collégiales sera décerné à l'étudiant qui aura réussi tous les cours et objectifs (compétences) de son programme d'études (les cours inscrits au recto de cette feuille), aura réussi l'épreuve synthèse propre à son programme et, le cas échéant, aura réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.

L'épreuve synthèse de programme est rattachée au cours Développement et mise en œuvre 420-MDT-DM prévu au trimestre 6.

Par ailleurs, tous les étudiants inscrits au cours Littérature québécoise (601-103-MO) sont convoqués à l'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature à la date imposée par le ministre.

C. Liste des cours ayant des préalables spécifiques :

COURS	PRÉALABLE(S)
109-103-MQ	P.A. 109-101-MQ et 109-102-MQ
340-102-MQ	P.A. 340-101-MQ
340-400-MD	P.A. 340-101-MQ P.R. 340-102-MQ
601-102-MQ	P.A. 601-101-MQ
601-103-MQ	P.A. 601-102-MQ
601-400-DM	P.A. 601-103-MQ
604-FPX-DM	P.A. 604-10X-MQ
201-NYA-05	P.A. MATHS 536 du secondaire ou TS ou SN 5 ^e
201-NYB-05	P.A. 201-NYA-05
201-NYC-05	P.A. MATHS 536 du secondaire ou TS ou SN 5 ^e
201-TC1-DM	P.A. MATHS 526 du secondaire ou TS ou SN 5 ^e
201-TC2-DM	P.A. MATHS 536 du secondaire ou TS ou SN 5 ^e
420-REA-DM	P.A. 420-SE2-DM
420-PRS-DM	P.A. 420-PRA-DM
420-BD1-DM	P.A. 420-PRA-DM
420-PR3-DM	P.A. 420-PRA-DM
420-SD2-DM	C.O. 420-SE2-DM
420-UC1-DM	P.A. 420-PRS-DM
420-BD2-DM	P.A. 420-BD1-DM et CO 420-PRS-DM
420-CS1-DM	P.A. 420-PR3-DM
420-PRB-DM	P.A. 420-PR3-DM et CO 420-REA-DM
420-SE2-DM	P.A. 420-SE1-DM et CO 420-SD2-DM
420-REB-DM	P.A. 420-REA-DM
420-CN2-DM	P.A. 420-BD1-DM et 420-CS1-DM et 420-CN1-DM
420-DD1-DM	P.A. 420-PR3-DM
420-DM1-DM	P.A. 420-BD2-DM et 420-CS1-DM
420-TE1-DM	P.A. 420-REB-DM
420-DM2-DM	P.A. 420-DM1-DM
420-EMT-DM et 420-MDT	
faits simultanément	P.A. 420-DM1-DM et 420-REB-DM et 420-CN2-DM
420-DM1-DM et 420-DM2-DM	Suivis la même année

P.R. Préalable relatif : signifie que le cours doit avoir été suivi avec une note minimale de 50%.

P.A. Préalable absolu : signifie que le cours doit avoir été réussi.

D. Certains programmes universitaires peuvent avoir des exigences particulières d'admission. Veuillez consulter votre aide pédagogique ou le conseiller en orientation pour toute information supplémentaire.

19. L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP) EN TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE

Une des conditions à rencontrer pour se voir décerner un diplôme d'études collégiales est la réussite de l'épreuve synthèse de programme.

L'étudiant inscrit au programme Informatique doit considérer que, de façon générale, pour pouvoir s'inscrire à l'épreuve synthèse, il devra être en fin de programme.

Plus spécifiquement, l'étudiant est en fin de DEC au trimestre en cause ou au trimestre subséquent sans qu'il lui soit alors possible d'être soumis à l'épreuve synthèse de programme. L'étudiant sera :

- < inscrit ou aura réussi le cours de français 601-103-MQ;
- < inscrit ou aura réussi le cours de philosophie 340-102-MQ
- < inscrit ou aura réussi le cours d'anglais commun;
- < inscrit ou aura réussi le 2^e cours de formation générale commune en éducation physique.

De plus, l'étudiant devra avoir complété les cours de spécialisation des 5 premiers trimestres.

L'épreuve synthèse de programme en Informatique est rattachée au cours 420-MDT-DM «Expérience en milieu de travail II». Le développement d'une application informatique constitue l'épreuve synthèse de programme. Réalisé en dernière année du programme, ce projet d'envergure est effectué à partir de contextes d'entreprises réels. Cette démarche intégratrice fait appel à des habiletés de résolution de problèmes visant à vérifier, entre autres, les compétences suivantes :

- ♦ planifier et gérer le travail;
- ♦ analyser et concevoir des applications informatiques;
- ♦ programmer des applications informatiques;
- ♦ manipuler des données et des bases de données;
- ♦ oeuvrer dans un environnement informatique;
- ♦ exercer des fonctions de conseil et de formation auprès des usagers.

La réussite du cours de rattachement de l'épreuve synthèse de programme repose sur la réussite à au moins 60% de l'épreuve synthèse et la réussite à au moins 60% des objectifs (compétences) liés au cours. Un échec à l'une ou à l'autre des deux situations d'évaluation entraînera la reprise des cours.

20. RÉGLES DE SANCTION DES ÉTUDES

Pour tout programme d'études débuté à partir du trimestre d'automne 1994, un diplôme d'études collégiales (DEC) sera décerné à l'étudiant qui aura réussi :

1. L'ensemble des **cours** et des **compétences** prévus au programme d'études (voir la grille de cheminement à la page 14)
2. L'**épreuve synthèse** propre au programme (voir les préalables et la définition à la page 16)
3. L'**épreuve uniforme** en langue d'enseignement et littérature

Les étudiants inscrits au troisième cours en Langue d'enseignement et littérature (*Littérature québécoise* 601-103-MQ) sont convoqués à l'épreuve uniforme à la date imposée par le ministre.

Les étudiants qui ont suivi l'ancienne séquence des cours de français (cours de français obligatoires réussis avant 1994) s'informent auprès de l'aide pédagogique pour connaître les moyens mis à leur disposition pour se préparer à l'épreuve uniforme.

L'étudiant qui n'est pas inscrit au cours *Littérature québécoise* et qui doit s'inscrire à l'Épreuve uniforme s'informe auprès du personnel du secrétariat pédagogique pour connaître les modalités d'inscription.

Note : Le but de l'Épreuve uniforme est de vérifier si l'étudiant possède, au terme des trois cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte. L'étudiant doit rédiger une dissertation critique à partir de textes littéraires sur lesquels il appuie sa réflexion. L'étudiant dispose de quatre heures trente minutes pour prendre connaissance des textes qui lui sont présentés et pour rédiger un texte de 900 mots. L'évaluation est faite en fonction de trois critères : la compréhension et la qualité de l'argumentation, la structure du texte de l'étudiant et la maîtrise de la langue.

21. LES COURS DE MISE À NIVEAU

Français mise à niveau

Ce cours est imposé à l'étudiant dont les résultats en français au secondaire se situent entre 60 et 65% en Écriture (520) et entre 60 et 70% pour la note globale (506) et une moyenne générale au secondaire de moins de 75%

OU

à l'étudiant qui démontre, par des mesures d'évaluation locales, des faiblesses dans cette matière.

La réussite du cours de mise à niveau est exigée pour accéder aux autres cours de cette discipline. Il doit donc être suivi en surplus des cours prévus au programme. Le cours Mise à niveau en français (601-012-50) est jumelé au premier cours de la séquence Écriture et littérature (601-101-MQ). Les deux cours ensemble commandent 7 heures de cours par semaine pendant un trimestre.

Mathématiques (201-013-50 et 201-015-50)

Nous vous informons qu'à la prochaine année scolaire, le Cégep de Drummondville offre deux cours de mise à niveau en mathématiques. Ces cours s'adressent à l'étudiant souhaitant se rendre admissible à un programme de DEC pour lequel les conditions particulières sont manquantes. Ces cours sont :

Mathématiques TS ou SN 4^e : 201-013-50 (offert à l'automne)

Mathématiques TS ou SN 5^e : 201-009-50 (offert à l'automne et à l'hiver).

Ces cours sont dispensés dans la mesure où il y a suffisamment d'inscriptions. À défaut, l'étudiant devra s'adresser au Service de l'éducation des adultes de sa commission scolaire.

Pour les étudiants de la région de Drummondville, veuillez vous adresser à la Commission scolaire des Chênes (tél. : 819-478-6800).

22. COURS CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de mettre à profit leurs connaissances et leurs compétences en français pour aider des étudiants en difficulté. **Vous devez être sélectionnés par les responsables du Centre d'aide en français (CAF) pour suivre ce cours.** Le cours Centre d'aide en français, formation pour les aidants sera reconnu comme cours de formation générale propre (4^e cours).

COURS	OFFERT	REMARQUE
601-ASS -DM Pondération 2-2-2 CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS	Aut. Hiv.	Préalable : Avoir réussi un trimestre d'études collégiales. Être fort en français, faire évaluer ses compétences par les professeurs responsables.

Objectif pédagogique du cours

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace, auprès d'étudiants de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise du français; permettre aux étudiants d'améliorer leur connaissance de la langue maternelle et de développer des habiletés de correction de la langue et des attitudes pédagogiques adéquates.

Contenu

Formation théorique; exercices pratiques; périodes de laboratoire; perfectionnement sur le code grammatical et la composition; mises en situation pour approfondir les méthodes pédagogiques.

Méthodologie

Théorie; laboratoire : rencontres avec des étudiants en difficulté; perfectionnement.

Évaluation

Travaux pratiques; rapports de laboratoire; bilan des rencontres; travail de synthèse.

23. COURS CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de mettre à profit leurs connaissances et leurs compétences en anglais pour aider des étudiants en difficulté. Le cours Centre d'aide en anglais, formation pour les aidants sera reconnu comme cours de formation générale propre (2^e cours).

COURS	OFFERT	REMARQUE
604-ASS-DM Pondération 2-1-3 CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS	Aut. Hiv.	Préalable : Avoir réussi soit le cours Langue anglaise et culture (604-102-MQ) ou Culture anglaise et littérature (604-103-MQ) avec une note supérieure ou égale à la moyenne du groupe. Avoir des qualités de communicateur et une attitude aidante. Se soumettre à une sélection effectuée par des enseignants du département de «Langues».

Objectif pédagogique du cours

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace, auprès d'étudiants de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise de l'anglais : compréhension écrite et orale ; maîtrise des concepts grammaticaux ; amélioration de la communication écrite et orale.

Contenu

Formation théorique; exercices pratiques; périodes de laboratoire; perfectionnement sur le code grammatical de base et la communication ; mises en situation pour approfondir les méthodes pédagogiques.

Méthodologie

Théorie; laboratoire ; rencontres avec des étudiants en difficulté; perfectionnement.

Évaluation

Travaux pratiques; rapports de laboratoire; bilan des rencontres; travail de synthèse.

IMPORTANTS DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- ☞ **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)**
- ☞ **Règlement pédagogique (Règlement #3)**

**Vous pouvez consulter les documents complets sur le site du cégep
([www.cdrummond.qc.ca/information/documents officiels](http://www.cdrummond.qc.ca/information/documents_officiels)).**